

Congo Belge

N° 669/Crédits.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n° _____

du _____ 19__

_____ ANNEXE

OBJET :

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le crédit de 10.000 francs vous délégué par ma lettre N° : 2478/Routes du 20 Octobre dernier est à imputer au B.E.1928 article 1.E.28 au lieu de B.E.1926, ce dernier étant épuisé.

✓ Pour le Résident du Ruanda en route.
Le Commissaire de District-Adjoint.
L. Borgers.

L. Borgers

Monsieur le Délégué du Résident.

RUHENGARI.

67 6/4in
Kigali ~~X~~, le 8 Novembre 1928.

RUHENGARI



24017